COMMUNE DE BAILLIF

TAXE DE SEJOUR
Année 2023

Service Finances
Tél : 05.90.99.11.70

Vous devez retourner en Mairie un état déclaratif par hébergement accompagné du versement par chèque à l'ordre du « Trésor Public »

Hébergement

Catégorie :
(entourez la case correspondant à votre hébergement)

Non classé	*Chambres d'hôtes*	*1 ★*	*2 ★*	*3 ★*	*4 ★ 4 ★ luxe*	

Adresse de l'hébergement :
.....
.....
.....

Propriétaire

Nom : .....

Adresse : .....
.....
.....

Tél : ..... Portable : .....

e-mail .....

Date d'arrivée	*Date de départ*	*Nombre de nuitées*	*Nombre de personnes taxées*	*Nombre de personnes exonérées (1)*	*Total nuitées taxées*	*Montant de la taxe (2)*
					TOTAL	.....€

(1) Voir au verso dans la partie cas d'exonération
(2) Voir au verso le tarif correspondant à votre classement

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus.
Fait à Baillif, le ..... Signature :